

Madame Formations	Formation Excel	Version du 18/12/2024
----------------------	-----------------	--------------------------

Tout Public :

Catégorie de l'action de formation (art. L6313-1 du code du travail) : **De permettre à toute personne sans qualification professionnelle ou sans contrat de travail d'accéder dans les meilleures conditions à un emploi ;**

Pré requis :

Formation accessible à tous niveaux, aucun pré requis nécessaire

Objectif(s) pédagogique (s)

Créer des tableaux comprenant des textes, valeurs, formules. Créer des graphiques pour représenter les données chiffrées. Vérifier et modifier la mise en page avant d'imprimer le classeur. Partager ou transmettre un classeur à des tiers. Réaliser des tableaux de synthèse incorporant des données issues de plusieurs feuilles et/ou classeurs, réaliser des calculs en fonction de conditions ou de données variables. Créer des tableaux croisés dynamiques

Durée et modalité d'organisation :

Formation à distance répartie comme suit :

70 heures en e-learning accompagné d'un responsable pédagogique

Accessibilité :

L'organisme de formation mobilise les expertises, outils et réseaux partenaires pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Tarifs :

2500 € TTC

Sanction visée :

Certification ENI <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6289/>

Code RS d'enregistrement 6289

Date d'échéance d'enregistrement 27-03-2026

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Ordinateur, tablette et une connexion internet

Délais d'accès :

Entrée et sortie permanente.

Madame Formations	Formation Excel	Version du 18/12/2024
----------------------	-----------------	--------------------------

Méthodes mobilisées : (Moyens pédagogiques et techniques)

Le stagiaire dispose d'un accès à son espace à son nom (avec identifiant et mot de passe) depuis la Plateforme e-learning Madame Formations accessible sur <https://www.eni-training.com/portal/auth/login?cfgBdd=abt-formation&idIng=1>.

Dès lors, il peut s'y connecter sans assistance.

Cette plateforme pédagogique regroupe, entre autres, les cours sous différents formats (vidéos, audios, cours interactifs, etc.), son planning (créneaux réservés avec son formateur) ainsi que les attestations de formation et de réussite.

Modalités de suivi et d'évaluation :

Madame Formations s'engage à réaliser des évaluations de positionnement (avant l'entrée en formation) afin de constater le niveau réel du stagiaire. Grâce à ce test, Madame Formations pourra personnaliser le contenu du programme à aborder. Les formateurs s'appuieront également dessus pour insister sur les points non-acquis ou en cours d'acquisition.

Lors de la formation Madame Formations évalue le stagiaire à travers des quizz directement sur la plateforme e-learning.

Modalités d'accompagnement et suivi du stagiaire

L'accompagnement du stagiaire est réalisée par un formateur, l'aidant dans sa progression tout au long de sa formation. Le stagiaire peut le solliciter à tout moment par mail et/ou par téléphone au 0683551067 et/ou via un la messagerie intégrée à la plateforme e-learning. Un service support est également mis à sa disposition par mail à l'adresse madameformations@gmail.com.

Le stagiaire progresse dans sa formation à son propre rythme sur la plateforme Madame Formations mise à sa disposition à cette occasion. Une réponse est apportée au stagiaire sous maximum 5 jours ouvrés après réception de la demande, et ce, quelle que soit la demande.

En cas de décrochage du stagiaire, Madame Formations prévoit de relancer un scénario d'appels et mails pour inviter le stagiaire à reprendre la formation.

Livrables remis aux stagiaires

Une attestation de présence ainsi qu'une attestation de réussite de formation sera transmise au stagiaire. De plus les supports de formation lui seront envoyés afin de pouvoir les consulter à tout moment.

Modalités et délai d'accès :

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Le délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ». Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Informations et inscriptions par mail : madameformations@gmail.com